

Seniors en Vacances formulaire d'inscription 2024



Les mentions suivies de * sont **obligatoires** pour la finalisation de votre demande.

Pour les aidants, remplissez les informations de la personne aidée en Participant 1 et vous-même en Participant 2.

Pour les aidants partant en séjour de répit (détail au verso), vous devez remplir le Participant 1 pour la personne aidée et vous-même en participant 2.

PARTICIPANT 1 : Identifiant (si déjà inscrit) :

Civilité* : Madame* Monsieur* Nom* : Prénom* :

Date de naissance* :/...../..... Lieu de naissance* :

Adresse complète* :

.....

Email : Téléphone :

Situation personnelle* : Retraité Sans activité professionnelle Actif

Situation maritale* : Marié(e) / pacsé(e) Veuf(ve) Célibataire Divorcé(e)

Avez-vous un handicap ou une perte d'autonomie :

Non ou je n'ai pas de document justifiant de mon état

Oui et je joins un document justifiant de cet état (la liste des documents acceptés est au verso)

Retraité uniquement, caisse de retraite : CNAV MSA SSI IRCANTEC CNRACL Autre :

PARTICIPANT 2 : Identifiant (si déjà inscrit) :

Civilité* : Madame* Monsieur* Nom* : Prénom* :

Date de naissance* :/...../..... Lieu de naissance* :

Adresse complète* :

.....

Email : Téléphone :

Situation personnelle* : Retraité Sans activité professionnelle Actif

Situation maritale* : Marié(e) / pacsé(e) Veuf(ve) Célibataire Divorcé(e)

J'accompagne Participant 1 en qualité de : Conjoint Aidant⁽¹⁾ professionnel Aidant⁽¹⁾ personnel (précisez :

Avez-vous un handicap ou une perte d'autonomie :

Non ou je n'ai pas de document justifiant de mon état

Oui et je joins un document justifiant de cet état (la liste des documents acceptés est au verso)

Retraité uniquement, caisse de retraite : CNAV MSA SSI IRCANTEC CNRACL Autre :

Cochez cette case si vous êtes un aidant partant seul pour un séjour de répit (détail au verso).

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LE PROGRAMME SENIORS EN VACANCES ?

Communication Caisse de retraite (précisez :) Bailleur Bouche à oreille

Commune/Mairie Presse Association / Club Communication d'entreprise (précisez :

La Poste Autre :

POUR FINALISER VOTRE DEMANDE : envoyez votre dossier **complet** (la liste des documents est au verso) et **lisible** :

Par voie postale : ANCV - SENIORS EN VACANCES TSA 41234 - 57072 METZ CEDEX 3

ou par email : seniorsenvacances@ancv.fr

Je reconnais accepter le transfert de mes données de santé à l'ANCV afin de gérer ma demande d'aide* :

Signature du 1^{er} participant* :

Signature du 2^e participant* :

Souhaitez-vous recevoir le catalogue en 2025 ? Oui Non

(1) Pour être aidant, le participant 1 doit justifier d'un handicap ou d'une perte d'autonomie.

Les informations collectées par l'ANCV directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion du programme Seniors en Vacances. Ce traitement est fondé sur votre consentement que vous pouvez retirer à tout moment. Ces informations sont à destination exclusive des services habilités au sein de l'ANCV ainsi qu'aux partenaires de l'ANCV à des fins de réalisations d'enquêtes de satisfaction. Les données seront conservées pendant cinq ans à compter du traitement de votre demande. Les données comptables seront archivées dix ans.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre demande à ANCV, délégué à la protection des données, 36 Boulevard Henri Bergson, 95200 Sarcelles. Merci d'y joindre une pièce d'identité et l'adresse complète à laquelle nous pouvons vous répondre. Sous réserve d'un manquement à aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

RÈGLES D'ÉLIGIBILITÉ AU PROGRAMME

Pour être éligible au programme Seniors en Vacances vous devez respecter les 3 conditions ci-dessous :

- **Condition d'âge** : être âgé de 60 ans ou plus ou à partir de 55 ans pour les personnes en situation de handicap
- **Condition de situation** : être retraité ou sans activité professionnelle
- **Condition de résidence** : résider en France

Il est possible de profiter du programme en tant qu'accompagnant (conditions détaillées ci-après).

Le programme vous permet de profiter des destinations 2024 pour un tarif maximum de :

- **385€** pour un séjour de **5 jours/4 nuits** • **461€** pour un séjour de **8 jours/7 nuits**

Ces tarifs peuvent être réduits en profitant de l'aide financière (conditions détaillées ci-après).

RÈGLES D'ÉLIGIBILITÉ À L'AIDE FINANCIÈRE

L'aide financière est attribuée sous contrôle de ressources, si le revenu net imposable du dernier avis d'imposition est inférieur ou égal :

- Pour les personnes seules :

Nombre de parts	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Revenu net imposable personne seule	15 991	21 380	26 768	32 157	37 545	42 934	48 322	53 711	59 099	64 488	69 876

- Pour les personnes en couple :

Nombre de parts	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Revenu net imposable couple marié ou pacsé	-	-	30 186	35 575	40 963	46 352	51 740	57 129	62 517	67 906	73 294

L'aide financière est directement versée au professionnel de tourisme et de loisirs. Elle est d'un montant de :

- **168€** pour un séjour de **5 jours/4 nuits** • **202€** pour un séjour de **8 jours/7 nuits**

RÈGLES DE VALIDATION DES ACCOMPAGNANTS

Dans certains cas, les bénéficiaires du programme Seniors en Vacances peuvent être accompagnés par des personnes qui ne sont pas éligibles. Les situations acceptées pour être accompagnant sont :

- **Les conjoints** (mariés ou pacsés) qui bénéficieront des mêmes tarifs (un justificatif sera nécessaire).
- **Les aidants** (proche-aidant ou aidant professionnel) qui apporteront une aide lors du séjour d'une personne en situation de handicap ou de perte d'autonomie (un justificatif sera nécessaire). Les aidants bénéficieront de l'aide financière pour chacun des séjours en tant qu'aidant.
- **Les mineurs dans le cadre de séjour intergénérationnel uniquement** (avec ou sans lien de parenté) à signaler lors de la réservation auprès du professionnel de tourisme et de loisirs. Il ne faut pas les inscrire sur le présent formulaire.

Cas particulier du séjour répit : dédié aux aidants qui accompagnent au quotidien une personne âgée dépendante, en situation de handicap ou une personne atteinte d'une affection longue-durée (un justificatif sera nécessaire). Les aidants bénéficieront de l'aide financière pour chacun des séjours en tant qu'aidant.

PIÈCES JUSTIFICATIVES ACCEPTÉES

Pour chacun des participants (quelle que soit la situation, hormis les mineurs) :

- **Pièces d'identité** (Carte Nationale d'Identité, passeport, Carte de Séjour, etc.)
- Toutes les pages du **dernier Avis d'Imposition (⚠ l'avis déclaratif n'est pas accepté)** (hormis les aidants).

Pour les conjoints qui n'ont pas le même avis d'imposition :

- Un justificatif de mariage (attestation, livret de famille, etc.) ou de PACS (justificatif de vie commune).

Pour les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie :

- Carte d'invalidité, attestation d'invalidé (pension, retraite, etc.), certificat médical indiquant le besoin d'un accompagnant, etc.

Pour les bénéficiaires dont la retraite ou l'absence d'activité professionnelle n'est pas précisée dans l'avis d'imposition :

- Titre de pension de retraite, carte de retraitée, attestation justifiant le statut de chômeur ou de retraité, etc.

Après réception de votre dossier complet et lisible, vous serez notifié par courrier dès la validation de votre dossier.

Plus d'information sur <https://www.ancv.com/seniors-en-vacances-sev> ou par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 18h au :